



FORMATION PROFESSIONNELLE ARCHITECTURE



QUALITÉ D'USAGE

FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE ERP

TOUTES CATÉGORIES - MAÎTRISER ET APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION

RÉFÉRENCE : AR01011 ★★★★ 4.5/5 VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)

1. Définition des besoins

Évaluation des connaissances

3. Formation

4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation Sécurité incendie ERP pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Sécurité incendie ERP** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Sécurité incendie ERP** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Sécurité incendie ERP** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, maîtres d'oeuvres, gestionnaires de parcs immobiliers... ou toute personne souhaitant maîtriser les principales réglementations incendie relatives aux ERP.

Prérequis

Aucun.

Objectifs du stage

La formation **Sécurité incendie ERP** a pour objectif :

 Maîtriser et appliquer la réglementation incendie applicable aux bâtiments et structures recevant du Public.

o Durée

2 jours

■ Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE:

Formation dispensée par un formateur professionnel de la sécurité incendie type pompier SSIAP3.

Divers supports de cours.

Méthode pédagogique participative.

METHODE D'EVALUATION:

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION:

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

6 01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

Les bâtiments publics sont soumis à des règles de conception et de construction des locaux. C'est ce qu'on appelle la sécurité incendie en **ERP.**

La construction et l'exploitation d'un **ERP: ERP : Établissement recevant du public** sont soumises à des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique. Ces mesures ont pour but d'assurer la sécurité des personnes, de favoriser l'alerte et l'intervention des secours et de limiter les pertes matérielles.

La formation **Sécurité incendie ERP** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 4 objectifs majeurs de cette réglementation à savoir :

- limiter le risque d'incendie;
- alerter les occupants en cas de sinistre;
- faciliter l'évacuation en évitant la panique;
- ► alerter les secours et faciliter leur intervention.

PROGRAMME DE FORMATION

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION

- Organisation générale.
- La hiérarchie des normes.

LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

- Accès.
- ▶ Défense incendie.
- Alarme.
- Éclairage de sécurité.
- Sorties de secours.

LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR

- ► Implantation d'un IGH.
- ► Colonnes sèches et humides.
- Principe d'évacuation.
- Compartimentage.

LES BÂTIMENTS D'HABITATION

- ► Voie échelle.
- ► Voie engin.
- Escalier encloisonné.
- ► Gaines.

LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

- ► CLICDVECRM.
- ► Calcul de l'effectif.
- ► Calcul nombre et largeur des sorties de secours.

LES ERP DE 5ÈME CATÉGORIE

ÉVACUATION D'UN ERP PAR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE LES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- ► Composition.
- ► Relation avec les commissions de sécurité.
- ► Compte rendu.
- ► Procès-verbal.

DÉFINITION MISE EN SÉCURITÉ ET MISE EN CONFORMITÉ D'UN ÉTABLISSEMENT

L'AUDIT DE SÉCURITÉ

Présentation d'une méthodologie.

L'ANALYSE DU RISQUE

- Éclosion.
- ► Développement.
- ► Propagation.

PRÉSENTATION D'UN DOSSIER CONCERNANT UNE ÉTUDE DE RISQUE

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- ► Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- ► Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur Sécurité incendie ERP

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation Sécurité incendie ERP?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ► atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ► fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ► afdas pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation. Formation Sécurité incendie ERP dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédidée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ► meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.
- réduction des frais de déplacement.

et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N°Existence: 24 45 02361 45

email: contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



